

**ARH Info :** *et au niveau de la mission des intervenants ?*

**Bruno de Goër :** Les missions n'ont pas changé : aider à accéder aux soins et à la santé, en accompagnant les personnes vers le droit commun. Ce qui change, ce sont les difficultés pour y arriver : une assistante sociale passe parfois plusieurs heures pour obtenir des droits qu'elle aurait eus en quelques minutes il y a 5 ans ; les professionnels bénéficient de moins de temps de formation...

Il y a aussi des aspects positifs. Par exemple le développement des "Lits Halte Soins Santé", permettant d'héberger des personnes pour des soins. A condition que ce ne soit pas un moyen de limiter leurs hospitalisations lorsqu'elles sont nécessaires. Nous devons toujours jongler entre le dispositif spécifique et le droit commun. Et toujours travailler dans toutes les dimensions, donc en réseau avec de nombreux partenaires.

**ARH Info :** *Selon vous, quel avenir pour les PASS ?*

**Bruno de Goër :** L'objectif pour moi serait qu'il n'y ait pas d'avenir : que les personnes en grandes difficultés sociales accèdent directement aux soins, mais aussi à la prévention de droit commun. C'est à dire qu'il n'y ait plus d'inégalités sociales de santé. C'est pour l'instant de l'ordre du rêve. L'environnement politico-économique et le développement

d'une médecine de plus en plus complexe impliquent d'accompagner, d'expliquer, de "traduire" la santé et les soins. Mais aussi à l'inverse, il faut accompagner, expliquer et "traduire" la vie des personnes en situation d'exclusion afin que l'ensemble des professionnels de santé puissent s'adapter au public. Les PASS sont un outil très intéressant et devraient avoir de l'avenir. Elles peuvent même innover... sous réserve qu'elles en aient les moyens.//



*de G à D : Nadège Miquet, assistante sociale, Valérie Morales, secrétaire, Bruno de Goër et Christiane Beget, infirmière*

### Description d'une journée type

*Il n'y a pas de journée type : tous à temps partiels, nous avons opté pour la souplesse en fonction de la demande. Pour simplifier, la PASS effectue des consultations médicales, des consultations sociales, des soins infirmiers : soit sur rendez-vous, soit en urgence différée, soit immédiatement selon les disponibilités. Des appels peuvent arriver de l'ensemble des services hospitaliers qui ont une difficulté avec un patient ou pour qui la sortie doit être préparée. L'équipe travaille aussi sur la formation (IFSI, formation continue du personnel), et coordonne le réseau santé précarité (élaboration et diffusion d'une charte éthique par exemple). L'équipe se réunit une fois par semaine pour faire le point et une fois par mois avec la psychiatrie de liaison, les urgences et l'équipe d'addictologie.*

### Composition de la PASS de Chambéry

*Quatre professionnels tous à 0,5 ETP : un médecin, une infirmière, une assistante sociale et une secrétaire. S'y ajoutent tous les intervenants du "Point Santé", partie extra muros de la PASS, situé dans un lieu d'accueil pour personnes sans domicile : des soins sont prodigués deux fois par semaine avec des médecins souvent libéraux et des infirmières hospitalières issues de nombreux services. La coordination s'effectue par le médecin et l'infirmière de la PASS.*